

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 3 mars 2014, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absente Madame Louise Sénécal.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

22-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour de
la présente session soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

23-2014

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Secondé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal de
la séance régulière du 3 février 2014 soit
adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

24-2014

LES PAYSAGES DURABLES - CONTRAT

ATTENDU l'offre Les Paysages Durables Inc. pour traitement de pelouse, saison 2014.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de donner le contrat du traitement de pelouse, saison 2014, à Les Paysages Durables Inc. L'endroit des traitements sont les suivants : l'entretien piétonnier et aménagement à l'Hôtel de Ville (2 passages), chaînes de rues (1 passage) et une retouche avant le Festival Western, entretien de l'aire d'assainissement des trois lacs et les trois terrains de soccer situés à l'Aube Nouvelle pour un total de 2 414,47 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

25-2014

LES PAYSAGES DURABLES - CONTRAT TERRAIN DE BALLE

ATTENDU l'offre de service pour le terrain de balle situé sur la rue des Loisirs à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder de faire le programme de fertilisation du terrain de balle à les Paysages Durables pour un montant de 1 417,50 \$, plus taxes, pour l'année 2014.

ADOPTÉ

26-2014

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - COMITÉ D'ÉCOUTE
DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande d'aide financière du comité d'écoute de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Secondé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ en guise de participation financière pour le comité d'écoute de Saint-Victor.

ADOPTÉ

27-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MOISSON BEAUCE

ATTENDU la demande d'aide financière de Moisson Beauce.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Secondé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de participation financière à Moisson Beauce.

ADOPTÉ

28-2014

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ
CANADIENNE DU CANCER**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Société Canadienne du Cancer, représentée par Madame Élena Latrille.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de

50,00 \$ en guise de participation financière à la Société Canadienne du Cancer.

ADOPTÉ

29-2014

**DEMANDE DE SOUMISSION - ABAT POUSSIÈRE
CHLORURE DE CALCIUM 35 %**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour l'abat poussière de chlorure de calcium 35 %. Le soumissionnaire devra fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'un million (1 000 000.00 \$) minimum.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SOUSSION POUR ABAT POUSSIÈRE CHLORURE DE CALCIUM 35 %** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 rue Marchand, Saint-Victor G0M 2B0 jusqu'à 11 heure, le 5 mai 2014.

Les soumissions seront ouvertes à 11 heure, le 5 mai 2014, au bureau municipal.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

30-2014

**MANDAT À BLANCHETTE VACHON ET ASS. -
REDDITION DES COMPTES**

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer la firme de comptables Blanchette Vachon et Ass., 11 1165 2e Avenue à Saint-Georges, représentée par Monsieur Jean-Guy Deblois, pour faire la reddition des comptes en lien avec le programme d'aide à l'entretien du réseau

municipal, la taxe d'assise et pour Recy-Québec.

ADOPTÉ

31-2014

REDDITION DE COMPTES POUR LE MTQ

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 174 212 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Proposé par Monsieur Marco Poulin
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

32-2014

**MANDAT ROCHE LTÉE GROUPE CONSEIL - POUR
PRÉPARER LES DOCUMENTS DE SOUMISSION POUR
L'INSPECTION DES CONDUITES SANITAIRES ET
PLUVIALES**

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-
Victor mandate Denis Fortin, ingénieur de la
firme Roche Ltée Groupe Conseil, à préparer
les documents de soumission pour les travaux
d'inspections de conduites sanitaires et
pluviales pour les rues Fecteau, Notre-Dame,
Saint-Joseph et du Séminaire.

ADOPTÉ

33-2014

**MANDAT À ROCHE LTÉE GROUPE CONSEIL - POUR
PRÉPARATION DU PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-
Victor mandate Denis Fortin, ingénieur de la
firme Roche Ltée Groupe Conseil, à préparer le
plan d'intervention révisé et le formulaire de
l'usage de l'eau potable 2013.

ADOPTÉ

Monsieur Gino Vachon quitte son siège de
Conseiller.

34-2014

**RENOUVELEMENT RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 70-2008 ET
69-2008**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil ce qui suit :

QUE la **Municipalité de Saint-Victor** accepte
l'offre qui lui est faite de **Caisse Desjardins**

des Sommets de la Beauce pour son emprunt par billets en date du **11 mars 2014** au montant de 353 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros **70-2008 et 69-2008**. Ce billet est émis au prix de 100.00000 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

25 200 \$	2,89500 %	11 mars 2015
26 100 \$	2,89500 %	11 mars 2016
26 800 \$	2,89500 %	11 mars 2017
27 900 \$	2,89500 %	11 mars 2018
247 000 \$	2,89500 %	11 mars 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉ

35-2014

RENOUVELLEMENT RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 70-2008 ET 69-2008

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la **Municipalité de Saint-Victor** souhaite emprunter par billet un montant total de 353 400 \$:

RÈGLEMENT NO.	POUR UN MONTANT DE
70-2008	199 900 \$
69-2008	153 500 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 353 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros **70-2008 et 69-2008** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 11 mars 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	25 200 \$
2016	26 100 \$
2017	26 800 \$
2018	27 900 \$
2019	28 700 \$ (à payer en 2019)
2019	218 700 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la **Municipalité de Saint-Victor** émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 mars 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros **70-2008 et 69-2008**, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ

Monsieur Gino Vachon reprend son siège de Conseiller.

36-2014

PREMIERS RÉPONDANTS

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor accordera un montant de 30 \$ à chaque
sortie que les Premiers Répondants seront
demandés pour aller chez un contribuable ou
accident dans la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

37-2014

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR CONTRAT DE TONTE DE
GAZON**

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Secondé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de demander des soumissions pour
la tonte de gazon pour la saison 2014 selon la
formule préparée par le Directeur Général,
Monsieur Marc Bélanger.

ADOPTÉ

38-2014

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, la liste des comptes
soit approuvée et adoptée pour paiement :

Tommy Bosa	113.40 \$
Gaz Métro	3 314.50 \$
M.R.C. Robert-Cliche	8 361.32 \$
Hydro-Québec	1 809.06 \$
Tellus Mobilité	73.61 \$
Téléphone St-Victor	702.11 \$
Poste Canada	203.33 \$
Olivier Bizier	1 300.00 \$
CLD Robert-Cliche	45.00 \$
Hydro-Québec	3 837.76 \$
Cordonnerie Bureau	86.22 \$

Parent Doyon Rancourt	1	086.51	\$
Alliance Coop	19	235.77	\$
Robitaille Équipement		40.24	\$
DEBB		109.82	\$
Medimage		169.19	\$
Tennis Québec		114.98	\$
Magasin Coop		755.77	\$
Garage Marc Bureau		110.38	\$
Ilna Jurkiewicz		865.00	\$
Garage Alain Boldu		160.87	\$
Remorques du Nord		99.16	\$
At. Mécani. Stephane Savard		774.65	\$
WSP Canada	3	621.71	\$
Biolab		391.78	\$
Centre du Camion (amiante)	1	982.56	\$
Ateliers FLPH		292.70	\$
M.R.C. Robert-Cliche	1	434.94	\$
Pneus Beaucerons		85.36	\$
Hercule Fortin Inc.		54.03	\$
Armand Lapointe Équipement		102.80	\$
Sifto	3	280.03	\$
Wajax Industries		72.65	\$
Garage Bizier		879.71	\$
Pitney Bowes		229.95	\$
Roche	4	828.37	\$
Réal Huot	1	507.28	\$
Pizzeria Jippy		333.14	\$
C.R.S.B.P.		91.98	\$
Ateliers d'usinage L.B.		32.42	\$
Laboratoire Certifiés	1	767.98	\$
Daniel Cliche Avocat		172.64	\$
Hydraulique Service		111.86	\$
Aréo-Feu		913.91	\$
Ass. Personnes Handicapées		30.00	\$
Industries Canada	1	021.00	\$
Lab. de Canal. souterraine	1	008.91	\$
Fonds d'inf. sur territoire		4.00	\$
Editions Floraison		25.00	\$
Aqua Beauce		28.00	\$
Eddynet		776.08	\$
Ecce Terra	1	098.01	\$
Distribution DAKI 2008		68.81	\$
Garage G. Groleau		16.10	\$
USD	4	691.21	\$
Sylvain Bilodeau		11.39	\$
Solutions GA		149.46	\$
Pro du CB		177.98	\$
Gravière GNVR	1	535.50	\$
Extincteurs de Beauce		252.23	\$

ADOPTÉ

39-2014

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Secondé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER